



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 44536

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les revendications exprimées par la Fédération nationale des particuliers employeurs (FEPEM) concernant la politique de la famille en matière d'emploi de service aux personnes. La FEPEM souligne notamment que l'allongement de la durée de la vie, l'accroissement du travail féminin, le besoin de liberté et de la diversification des modes de vie parallèlement à la demande de protection et de garantie légitime de la part de tout salarié, sont autant de facteurs qui confèrent à l'emploi familial une dimension sociale de premier plan. Aussi demande-t-elle une adaptation de la législation permettant de concilier, réellement et de façon équitable, vie professionnelle ou active et vie personnelle, et facilitant au maximum l'emploi à domicile, dans l'intérêt des particuliers comme des demandeurs d'emploi. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44536

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 avril 2000, page 2284